



CONSEIL DE QUARTIER N°2

Réunion du jeudi 19 novembre 2015

Salle Berlioz

Compte rendu

Muriel MOSNAT, Présidente du Conseil de Quartier, ouvre la réunion en faisant un point sur les différentes dispositions de sécurité prises à la suite des attentats survenus le vendredi 13 novembre au soir à Paris et Saint-Denis.

Elle passe ensuite aux différents points soulevés par les membres du Conseil de Quartier.

1° - Propreté de certains quartiers tels que les accès à l'espace Carné, la gare et plus généralement poubelles, encombrants, papiers, déchets polluants, déjections humaines, canines, félines, feuilles mortes, tags....

Madame Garcia précise qu'elle souhaitait juste relever les incivilités de certains notamment aux abords du magasin G20 et surtout ne pas incriminer les agents du nettoyage car elle sait que le nécessaire est fait.

Muriel MOSNAT explique que les différentes missions de propreté urbaine sont gérées différemment :

Par un prestataire externe en ce qui concerne le nettoyage des voies (balayage, soufflage des feuilles) via la procédure d'attribution d'un marché public. La balayeuse passe 3 jours par semaine sur l'année jusqu'à octobre puis 5 jours entre octobre et décembre en raison des travaux de balayage des feuilles. Le montant annuel de cette prestation s'élève à environ 220 000 €.

Le nettoyage des trottoirs (collecte des papiers, des corbeilles, soufflage...) sur 70km de trottoirs environ est réalisé par une équipe de régie qui compte actuellement **3 personnes**. Cette équipe réalise en sus les missions de salubrité (collecte des dépôts sauvages)

Le ramassage des ordures et la collecte des déchets encombrants sont réalisés par la CAVO qui est en charge de la compétence de gestion et traitement des déchets. La commune n'assurant plus de mission de collecte de déchets, ne dispose plus de moyens ni matériels (bennes, ...) ni humains à cet effet.

La commune observe que de nombreux déchets non collectables sont déposés par des particuliers indécents avant le passage des encombrants. La CAVO n'assure pas le retrait de ces déchets

(peintures, déchets électroniques...), la commune assure leur retrait dans le cadre de ses missions de salubrité mais la commune ne peut se substituer à ce qui constitue quasiment une seconde collecte.

Joseph DELPIC explique que depuis septembre 2012 un marché a été passé avec une entreprise pour le balayage mécanique réalisé dans les rues principales et les écoles de la ville.

Pour les encombrants, une communication est faite par le biais du magazine Saint-Michel-Ma-Ville car certains produits (batteries, pneus, peintures, etc.) ne sont pas ramassés. Dans certains cas uniquement la mairie intervient et ce uniquement dans le cadre de la salubrité publique.

En ce qui concerne les déjections canines, 2 poteaux « Toutounettes » (sacs + pelles en carton) vont être installés dans le parc Jean Vilar, aux abords du parc avenue Saint-Saëns ainsi que des aires de jeux communales.

Monsieur PICOLLO souhaite prévoir des actions au niveau des Conseils de Quartier afin de faire respecter la propreté urbaine et inciter les gens au civisme.

Muriel MOSNAT juge cette démarche positive car elle proviendra des habitants eux-mêmes et non de la commune et sera certainement mieux perçue qu'un rappel de la municipalité.

Madame COBIAN s'interroge sur le nettoyage des trottoirs devant le G20.

Joseph DELPIC lui indique qu'une partie du trottoir appartient au G20 qui l'entretient lui-même et l'autre est nettoyée par les services de la mairie.

[Dangerosité du passage piéton reliant les Colonnes de la Paix à la place de Püttlingen](#)

La gestion du Bois des roches a été déléguée à la CAVO qui a en charge les éclairages et les sentes piétonnes. L'entretien forestier a été transféré à l'ONF. La commune saisira la CAVO concernant l'état du chemin piéton dans le cadre du plan d'investissement 2016.

[Quelles sont les mesures prises contre les cambriolages ?](#)

Muriel MOSNAT précise que Guillaume Andraud, Directeur de Cabinet, a rencontré Mme Da Silva Commissaire de Police de Sainte-Geneviève-des-Bois, mardi 30 juin dernier pour faire le point sur la situation.

Malgré de nombreux cambriolages constatés, on enregistre une baisse de 13.74 % sur les 10 premiers mois de l'année. Total de la délinquance générale - 6.83 % sur la commune.

- ✓ Cependant, La vidéo protection va être renforcée avec l'implantation de nouvelles caméras dont les lieux vont être proposés à la Préfecture mais qui ne seront pas forcément retenus :
 - Rond-point Luther King
 - Entrée de la rue des Tiphoinés et de la Boële
 - Rue du Haras face à l'école du Parc de Lormoy et la rue des Chênes Verts
 - Rue de Launay vers la descente du collège Jean Moulin et le parking des Grouettes
 - Angle de la rue Anatole France et le sentier Gallot

- ✓ Réflexion sur la mise en place du dispositif « Voisins Vigilants » : les personnes seraient sélectionnées pour être en contact étroit avec la Police. Il s'agira de signaler les absences

pour que des rondes soient faites. Des rencontres seront possibles avec la Police pour expliquer la démarche. Il ne s'agit pas d'une milice mais d'être solidaires et vigilants en cas d'absence et de prévenir les autorités en cas d'agissements suspects. Cela fonctionne bien dans de nombreuses communes. Ce sujet sera proposée lors d'un prochain Bureau municipal.

- ✓ L'opération « Tranquillité vacances » : vous avez la possibilité de signaler votre absence auprès du commissariat de Sainte-Geneviève-des-Bois.
- ✓ Des planques sont souvent réalisées dans des voitures banalisées et les résultats sont positifs.

Moyens mis à disposition des membres du CQ pour assurer leur rôle de relais

Monsieur PICCOLO s'interroge sur la façon de rentrer en contact avec les habitants du quartier.

Joseph DELPIC lui indique que des réunions publiques vont être programmées.

Muriel MOSNAT dit que l'on peut également étudier la possibilité de passer par la voie du magazine Saint-Michel-Ma-Ville et du site Internet.

Programmation voirie 2016

Muriel MOSNAT rappelle que la commune a délégué sa compétence de conservation de la voirie à la CAVO depuis le 1^{er} janvier 2011. Dans le cadre du regroupement de la CAVO avec la Communauté de Communes de l'Arpajonnais, c'est la nouvelle communauté d'agglomération qui assurera cette compétence à partir du 1^{er} janvier 2016 et qui par conséquent réalisera les travaux d'investissement sur les voiries. Avant la constitution de l'assemblée délibérante et le vote du budget, le montant des travaux d'investissement et leur nature ne sont pas fixés.

La commune émet chaque année des propositions d'aménagements et de réfection. Pour 2016, la liste de ces propositions est en cours de traitement. Un projet est inscrit de manière prioritaire par la commune : la finalisation du réaménagement de la rue Curie dont la première phase est en cours et dont la commune souhaite programmer la seconde phase de manière prioritaire.

Pour Monsieur PICCOLO ce sujet pourrait faire l'objet de discussion au sein du Conseil de Quartier de manière à voir les priorités et faire remonter des informations concernant le choix des travaux prévus.

Aménagement des abords de la gare

Muriel MOSNAT indique qu'après une réunion début 2015 en Sous-préfecture, il a été décidé de lancer une étude pôle gare afin d'améliorer rapidement les conditions d'accessibilité à la gare pour tous les modes, en particulier afin de permettre l'arrivée de la ligne 401, au regard de l'ensemble des études déjà menées.

L'objectif est d'aboutir à des propositions réalisables à court et moyen terme. Le cahier des charges de cette étude est actuellement en cours de validation. Il doit ensuite être validé par le STIF. Cette étude devrait être lancée début 2016 pour une durée de 18 mois environ.

Beaucoup d'acteurs sont concernés dans ce dossier. La configuration des lieux est particulière, le but est donc de faciliter les accès à la gare cependant la commune n'est pas propriétaire du foncier

En réponse à M. PICCOLO qui souhaiterait que les Conseils de Quartier soient associés à cette étude, Muriel MOSNAT précise qu'il s'agit d'une étude technique dans un premier temps.

Point d'avancement de la Médiathèque

Une période sans travaux a été observée afin de permettre tous les états des lieux des bâtiments alentours existants avant les gros travaux.

Un article paru dans le magazine de la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge des mois d'octobre/novembre 2015 reprend les principales informations : les travaux ont redémarré en octobre pour une durée de 15 mois, soit une mise à disposition au premier trimestre 2017.

Avec un nouvel emplacement place Marcel Carné, ce sont plus de 1.500 m² d'équipements entièrement dédiés au partage et à la découverte qui verront le jour.

Ce lieu de vie proposera, sur 2 niveaux, des activités dans de nouveaux espaces repensés permettant ainsi de se retrouver dans un cadre pratique et moderne : une salle d'heure du conte, un espace informatique et multimédia, un lieu dédié au visionnage, des salles de travail, un espace réservé aux tout-petits, jardin d'hiver et bien d'autres encore...

Coût de l'opération : 6 746 015 € - Subventionnée à hauteur de 3 456 291 € par l'Etat, la Région et le Département.

Circulation et stationnement anarchique – Signalétique routière

La commune a planifié la réalisation d'une étude en 2016 sur la circulation et le stationnement sur le quartier ancien de la ville ainsi que sur les axes : Pasteur /Hugo /Berthier / Fontaine. La procédure de mise en concurrence pour la réalisation de cette étude par un cabinet externe spécialisé est en cours et un prestataire sera nommé avant la fin de l'année. Elle sera examinée avec le Conseil de Quartier.

Sécurisation de l'intersection de la rue Emile Berthier/rue La Fontaine : soit un panneau plus grand, soit un « stop » rue La Fontaine

La demande sera étudiée par les services techniques de la commune dont un technicien se rendra sur place.

Démarchage frauduleux (vente calendriers éboueurs, facteurs, pompiers, etc...)

Des informations sont diffusées régulièrement par le biais des panneaux lumineux, des articles dans magazine de la Ville mettant en garde la population contre les démarchages frauduleux. La Mairie n'a cependant aucun moyen de les empêcher. Il faut savoir qu'une entreprise qui fait du porte-à-porte ne peut se prévaloir de l'accréditation de la Ville.

En cas de doute quant à la l'honnêteté d'un démarcheur, ne pas hésiter à le signaler au Commissariat de Police de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Afin d'éviter les faux démarchages, il est demandé s'il est possible de recenser les dates de passage des différents corps de métier (pompiers, éboueurs, facteurs, etc...) car certains sont déjà passés depuis quelques semaines pour vendre leurs calendriers.

Points d'information

TRAVAUX MENES A L'INITIATIVE DE LA COMMUNE PRESENTES AU PRECEDENT CQ

Zone / rue concernée	Nature des travaux	Maitre d'ouvrage	Date de démarrage prévisionnelle et durée	Statut
Quartier	Réfection des marquages au sol vieillissants sur chaussée (traversées piétonnes, stops, cedez-le passage...)	CAVO	Août 2015	Achevé
Quartier	Déploiement de la fibre optique	CAVO	Fin d'année 2015	Des études complémentaires pour accroître le déploiement sont en cours
Abords de l'ensemble des groupes scolaires	Signalétique au sol "RALENTIR ECOLE" aux abords des groupes scolaires	CAVO	Août 2015	Achevé
Rue Victor Hugo	Extension de la zone bleue sur toute la rue	CAVO	Eté 2015	Achevé
Rue Gambetta	Pose de barrières le long des stationnements depuis l'angle de la rue de Sainte Geneviève	CAVO	Eté 2015	Achevé
Rue de Liers	Réfection de trottoir au droit du n°60	CAVO	Automne 2015	Achevé
Rue Curie	Réaménagement et réfection de la chaussée et des trottoirs	CAVO	Réunion d'information début septembre 2015	En cours

NOUVEAUX TRAVAUX

Zone / rue concernée	Nature des travaux	Maitre d'ouvrage	Date de démarrage prévisionnelle et durée
Rue Pasteur	Réfection des barrières	CAVO	Réalisé
Rue de Sainte Geneviève	Elagage des arbres	CD91	Réalisé
Rue des Acacias	Modification du passage piéton et sécurisation du trottoir et de l'arrêt de bus par pose de barrières	CAVO	Réalisé
Allée de la Guette	Campagne de comptage de vitesse	Commune	Avant la fin de l'année
Allée de la Guette / Centre municipal	Création d'une traversée piétonne	CAVO	Fin d'année 2015 ou début 2016
Rue de Sainte Geneviève	Campagne de comptage de vitesse entre l'allée de la Guette et le rondpoint avant Géant	Commune	Avant la fin de l'année
Rue Saint-Saens	Création d'une zone pour la collecte des déchets et des encombrants au droit de la voie d'accès au centre social Nelson Mandela	Commune	Réalisé
Rue Emile Berthier	Remplacement de potelets et barrières	CAVO	Réalisé
Bois des Roches	Réalisation d'une sente piétonne en grave en sortie du bois vers le groupe scolaire Blaise Pascal en détournement de l'ancienne sortie vers le chantier de la résidence service pour seniors	CAVO	Réalisé

TRAVAUX EN COURS D'ETUDE

Zone / rue concernée	Nature des travaux	Intervenants
Rue de Sainte Geneviève	Séparateur de voirie au droit de l'immeuble Panorama Piazza	CAVO / Commune / CG
Rue Pasteur /Hugo /Berthier / Fontaine	Etude de circulation et stationnement	Le prestataire en charge de l'étude sera nommé avant la fin de l'année
Allée des Potagers	Etude et mise en place de solutions pour réduire la vitesse Réunion avec les riverains à programmer	CAVO / Commune

TRAVAUX DIVERS

Zone / rue concernée	Nature des travaux	Date de démarrage prévisionnelle et durée
Rue de Liers	Construction de la résidence service pour seniors	Début 2016
Rues Fauré et Poulenc	Travaux privés sur les résidences	Début 2016
Place Carné	Construction de la médiathèque	En cours jusque 2017

AMENAGEMENT

Projets	Contenu	Localisation	Avancement
Résidence services pour personnes âgées	94 logements en location	21 rue de Liers – proximité école Blaise Pascal	<ul style="list-style-type: none">• Permis obtenu le 30 mars 2015• Commencement des travaux : décembre 2015/janvier 2016
ZAC Gambetta sans changement	Environ 110 logements en accession à la propriété	Lots 3&4 et 8	<ul style="list-style-type: none">• OTI – Groupe Legendre lauréat de la nouvelle consultation• Deux architectes désignés : Devillers et Associés (lots 3 & 4) et Atelier d'Architecture Téqui (lot 8)• Dépôt permis de construire : fin juillet 2015• Début des travaux possible début 2016

Entretien des arbres de long de la rue de Sainte-Geneviève évoqué lors du précédent Conseil de Quartier

Le point de désaccord avec le Département sur l'entretien de l'alignement des arbres rue de Sainte-Geneviève a été résolu et l'élagage a été réalisé par le Conseil Départemental de l'Essonne.

Date des vœux du Maire

Ceux-ci sont programmés pour le **vendredi 15 janvier 2016** à 19h00 au Centre culturel Baschet.

Date des prochains Conseils municipaux

- Lundi 14 décembre 2015
- Lundi 15 février 2016 – Débat d'orientation budgétaire
- Lundi 4 avril 2016 – Vote du budget primitif
- Lundi 23 mai 2016
- Lundi 27 juin 2016

Questions diverses

Mme COBIAN souhaiterait que la liste des pharmacies de garde soit publiée dans le Saint-Michel-Ma-Ville comme cela existe dans le magazine de Sainte-Geneviève-des-Bois.

La demande a été transmise au service communication afin que cela soit effectif dès le mois prochain.

Quant à la suppression du présentoir d'information de santé présent auparavant dans le hall d'accueil de la mairie, après vérification, il n'y a jamais eu de présentoir spécifique, seules quelques documentations santé sont disponibles parmi tous les autres sujets.

Elle souhaiterait également que le commerce de proximité soit renforcé. A ce sujet Muriel MOSNAT lui répond qu'une étude va être entreprise par l'organisme EPARECA pour le Centre commercial Grand Bois afin d'en étudier la problématique.

La prochaine réunion du Conseil de Quartier se tiendra dans le courant du 1^{er} trimestre 2016.

La séance est levée à 23h00.